



**Cercle des Entrepreneurs Responsables  
de Nouvelle-Aquitaine**

**Dossier d'adhésion 2024**

**Année 2023-2024**



## Préambule



*« Je crois que la mobilisation des entrepreneurs pour la transition bas carbone est absolument essentielle. 1pacte, c'est créer des réseaux entre les acteurs économiques pour aller plus vite dans la transition bas carbone. »*

**Christian de Perthuis – économiste et expert du climat ;  
Propos recueillis lors de la conférence de lancement d'1pacte  
Mercredi 21 septembre 2022**



*« C'est très important que les entrepreneurs se retrouvent. La grande difficulté dans les périodes de changements, c'est finalement la solitude de l'entrepreneur. Il est nécessaire d'évoquer ensemble ces difficultés, ces défis et peut-être ensemble de commencer à trouver les solutions qui peuvent être communes. »*

**Philippe Dessertine – économiste et Président du comité 21 ;  
Propos recueillis lors de la conférence de lancement d'1pacte  
Mercredi 21 septembre 2022**

### Contacter l'association :

Via notre page [Linkedin](#)

Par email : [aimerik.raynaud@kalane.com](mailto:aimerik.raynaud@kalane.com)

## 1. Le Cercle « 1pacte », raison d'être et mission

L'association « 1pacte » est **née** de la rencontre entre des dirigeants qui souhaitent prendre leurs responsabilités et qui se sentent concernés par ce que nous allons collectivement laisser aux générations futures. Elle est également née de la volonté commune de dirigeants qui souhaitent imaginer ensemble, de nouveaux modèles d'affaires plus responsables, robustes et résilients dans un monde de plus en plus instable et incertain.

La **raison d'être** d'1pacte, association (loi 1901) est ainsi de contribuer au développement de futurs modèles d'affaires et territoires responsables et désirables. Ces nouveaux modèles seront travaillés dans une approche systémique reposant sur la préservation de la planète et de ses ressources, le bien être humain et la viabilité économique.

Les dirigeants membres d'1pacte signent un pacte d'entraide pour :

1. Que leurs entreprises réduisent leurs empreintes sur la planète et le vivant (climat, biodiversité, ressources) – **ENJEU N°1**
2. Réfléchir et agir afin de mettre en œuvre et promouvoir des modèles d'affaires conciliant les limites planétaires et les performances économiques – **ENJEU N°2**
3. Atténuer les risques associés aux aléas climatiques, la dégradation de la biodiversité et la difficulté d'accès aux ressources – **ENJEU N°3**

La première **conviction** des fondateurs est que cet enjeu est absolument stratégique pour chaque entreprise, ce qui explique la mobilisation des entrepreneurs et dirigeants autour de cette dynamique. La seconde conviction est que les enjeux environnementaux doivent être intégrés au plus profond du fonctionnement de l'entreprise, en intégrant les risques encourus à ne pas se transformer (économiques, juridiques, réputationnels, ...). La dernière conviction est que face à cet enjeu extrêmement complexe, seule l'intelligence collective peut apporter des réponses pertinentes et efficaces.

Les **missions** de l'association sont les suivantes :

- Créer un cadre de réflexion favorisant la création de valeur ;
- Partager des retours d'expérience ;
- Soutenir des expérimentations ;
- Générer de la coopération et de l'entraide ;
- Mettre en commun des ressources ;
- Mettre à disposition des compétences et expertises nécessaires ;
- Faciliter les actions concrètes et leur mesure dans le temps ;
- Aider à anticiper les défis plutôt que de les subir ;
- Mobiliser l'ensemble des parties prenantes régionales publiques et privées ;
- Influencer et avoir de l'impact via des actions de communication appropriées ;
- Tisser des liens avec d'autres organisations qui poursuivent des objectifs similaires ;
- Être le porte-voix de prises de position collectives, d'initiatives ou de requêtes des dirigeants.

1pacte n'a pas vocation à être :

- Un club d'affaires qui ouvre ses adhérents à des agences de communication, des formateurs, etc. dans le but de faire des rencontres commerciales ;
- Uniquement un Think tank mais bien un cercle d'actions.

## 2. La proposition de valeur du Cercle 1pacte

L'association propose à ses adhérents différents parcours et permet à ses adhérents de participer à plusieurs rencontres dans l'année autour des enjeux environnementaux. Ces rencontres peuvent prendre différents formats :

- Pour une première souscription : un parcours d'onboarding de 4 ateliers permettant d'appréhender les enjeux environnementaux et les dimensions de la transformation durable pour une entreprise ;
- Des ateliers ouverts à tous qui permettent de créer une dynamique d'intelligence collective pour réfléchir et agir sur les enjeux clés présentés ;
- Des événements inspirants destinés à cultiver la cohésion et la dynamique du collectif ;
- A minima une conférence par an, ouverte à tous, avec des invités de renom et/ou des dirigeants qui ont avancé dans leurs transformations ;
- L'intervention d'experts pour éclairer les dirigeants sur des sujets spécifiques ;
- Une assemblée générale annuelle ouverte à tous.

Chaque atelier sera généralement suivi d'un moment de convivialité, permettant de poursuivre les échanges et de nourrir l'envie de se retrouver.

L'adhésion à 1pacte vous donne également accès à un abonnement gratuit à « The Good » (pour le dirigeant adhérent), le média B2B de la transformation écologique, sociale et solidaire des marques et des entreprises [www.thegood.fr](http://www.thegood.fr)

### **Modalités de fonctionnement :**

#### Agenda :

- Les invitations pour chaque atelier sont envoyées à minima 4 semaines en avance ;
- La conférence annuelle a généralement lieu durant le 4<sup>ème</sup> trimestre de l'année en cours ;
- L'assemblée générale a généralement lieu au cours du 1<sup>er</sup> trimestre suivant l'année comptable écoulée.

Durée des ateliers : de ½ journée à une journée selon le programme proposé.

#### Localisation :

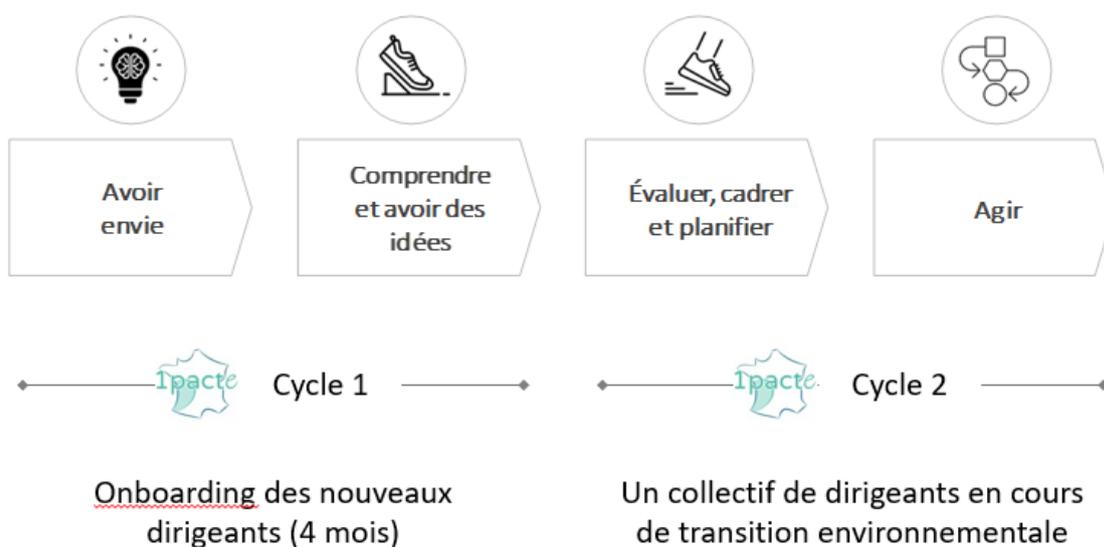
- Les ateliers sont réalisés en présentiel ;
- Certaines interventions d'experts peuvent être réalisées en visio-conférence ;
- Les ateliers sont organisés en Région Nouvelle-Aquitaine, et nous essaierons de privilégier des lieux pour faciliter les déplacements des membres ;
- Nous souhaitons favoriser l'échange, ainsi toute entreprise membre qui souhaite accueillir un atelier sera la bienvenue ;
- Le lieu des ateliers est a priori différent à chaque atelier.

#### Participations :

- La cotisation annuelle s'applique quel que soit le nombre de participations aux ateliers ;
- Elle s'applique pour une année indépendamment des disponibilités de chacun pour les ateliers ;

- La cotisation annuelle couvre la participation du dirigeant adhérent au Cercle ; la participation de personnes supplémentaires lors des rencontres doit être soumise à validation préalable et pourra donner lieu à une contribution aux frais.

### 3. Le programme détaillé de l'année 2023-2024



#### **CYCLE 1 - PARCOURS D'ONBOARDING (nouvel adhérent) : 4 ateliers sur quelques mois. Plusieurs sessions d'onboarding annuel sont envisagées au cours de l'année.**

Ce parcours a été construit dans le but de donner à un dirigeant le bagage nécessaire pour :

1. Mieux comprendre les enjeux associés à la transition environnementale pour son entreprise ;
2. Rentrer dans l'action ou poursuivre les actions déjà réalisées ;
3. Tirer tout le potentiel des interactions à venir avec les autres membres et intervenants extérieurs au Cercle.

L'amélioration des connaissances des dirigeants sur la transformation durable se fera sur tout ou partie des thématiques suivantes :

- Appréhender les **ordres de grandeur** liés au **dérèglement climatique**, des **ressources** et de la **biodiversité** (fresque du climat, fresque de la biodiversité, etc.) ;
- Comprendre les **enjeux et impacts du changement de cadre stratégique** pour l'entreprise (économique, social, politique, légal, etc.) ;
- Appréhender les **risques physiques et les méthodologies d'adaptation et de résilience** pour l'entreprise ;

- Devenir un **dirigeant responsable** et **maitriser les leviers de contribution à la diminution de son empreinte environnementale** (net zéro émission, du bilan aux puits de carbone, etc.).

Au cours de ce parcours, chaque membre se verra proposer des sessions sous forme d'informations descendantes mais aussi l'intervention d'experts extérieurs ou encore des ateliers interactifs traitant de problématiques concrètes de dirigeants.

## **CYCLE 2 – OPERER SA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE**

### **ATELIERS THEMATIQUES ET SECTORIELS**

Les ateliers thématiques et sectoriels ont vocation à apporter de façon plus poussée aux dirigeants un éclairage, des enseignements et des outils pour aborder toutes les dimensions de la transformation durable.

### **DEFINITION DE FEUILLE DE ROUTE**

Après le processus d'onboarding, chaque membre sera invité, dans le cadre d'ateliers collectifs dédiés, à définir sa feuille de route pour les 12, 24 et 36 prochains mois. Cette feuille de route, construite par chaque dirigeant, pourra se traduire par des actions / projets à conduire et des objectifs à atteindre.

### **INSPIRATION ET CULTURE DU LIEN POUR LE COLLECTIF**

Maintenir une dynamique collective et une motivation individuelle nous semble primordial dans la complexité que peut représenter la transformation durable d'une entreprise. Dans cette optique, lors des ateliers ou autres rassemblements, nous pouvons intégrer des moments de partage ou d'inspiration permettant de nourrir différemment les dirigeants.

## **4. Les adhérents**

### **Les membres**

1pacte est ouvert à tous les décideurs et chefs d'entreprise qui souhaitent contribuer à la construction de nouveaux modèles d'affaires adaptés aux enjeux environnementaux.

Chaque membre pourra contribuer activement à l'organisation et à la vie du Cercle à travers :

- La participation au développement et au rayonnement du Cercle ;
- La contribution à la logistique des rassemblements ;
- L'animation de rencontres (ateliers, sessions de partage, etc.) ;
- La proposition de contenus ;
- La mise en œuvre d'actions de marketing ou de communication ;
- L'accompagnement d'adhérents existants et le recrutement de nouveaux adhérents.

**Pour devenir membre de l'association, il convient de répondre aux critères ci-dessous :**

- Être chef d'entreprise ou personne dûment habilitée par le représentant légal pour les filiales d'un grand groupe national ou international (hors PME) ;

- Diriger une entreprise ou une organisation engagée ou prête à s'engager pour prendre en considération les enjeux environnementaux (climat, biodiversité, ressources) au plus profond du modèle de son entreprise ;
- Avoir son siège ou une direction / filiale / bureau implanté(e) en Région Nouvelle-Aquitaine.

## 5. Engagements du membre

**Pour rester membre de l'association, le membre s'engage à :**

Cotisation :

- Régler sa cotisation au plus tard dans les 2 mois suivant l'appel ;

Présence et participation :

- Un membre s'engage à être présent physiquement aux ateliers ;
- Un membre s'engage à témoigner a minima une fois de son expérience lors d'un atelier ;
- Un membre s'engage à mettre les moyens qui sont à sa disposition pour contribuer au rayonnement et au déploiement du Cercle (expertises, réseau, parrainage, etc.).

Contenus :

- La réutilisation à titre privé des contenus partagés au sein du Cercle est autorisée au sein de son entreprise à condition de mentionner explicitement le Cercle 1Pacte.

## 6. La cotisation annuelle

Afin de permettre à l'association de fonctionner, d'organiser les rencontres et d'assurer la qualité des échanges, une cotisation annuelle est demandée. Elle est déterminée en fonction de la taille de l'entreprise, définie par son nombre de salariés.

Les cotisations pour l'année 2023 et 2024 :

Moins de 25 personnes	400€
De 25 à 50 personnes	1 000€
De 51 à 250 personnes	2 500€
De 251 à 1 000 personnes	4 500€
Plus de 1 000 personnes	6 000€

Cette cotisation couvre, pour l'adhérent :

La participation à l'ensemble des ateliers en présentiel et les frais associés ;

L'accès à l'ensemble des ressources et contenus proposés (visio-conférences, expertises, matériel pédagogique, etc.) partageables au sein de son organisation

Pour un nouveau membre, cette cotisation est due à l'inscription au Cercle. La période de 12 mois qu'elle recouvre démarre le jour du premier atelier d'onboarding.

Pour un membre existant, le renouvellement de sa cotisation est dû le premier mois de la nouvelle année.

## 7. La gouvernance de l'association

### Le conseil d'administration

Il a pour mission :

- L'orientation stratégique de l'association ;
- L'administration et la gestion de l'association (et notamment l'admission de nouveaux adhérents, la nomination des membres du comité opérationnel) ;
- L'organisation et le contenu des ateliers de travail, permettant de traiter des domaines de l'impact environnemental, de la transformation du modèle d'affaires et de piloter la démarche ;
- La représentation et le relais de l'association en externe ;
- La promotion active des démarches destinées à préserver l'environnement et la biodiversité dans la sphère du tissu économique de la région Nouvelle-Aquitaine, auprès des acteurs régionaux et nationaux, entreprises, institutionnels, élus, grand public... ;
- L'équilibre financier de l'association.

Il est composé de :

Cindy Charlot (Aquti Gestion) – Présidente  
Directeur régional (Adviso Partners) – Vice president  
Stéphane Kolb (BPACA) – Vice-président  
Alexandre Adrian (Fidal) – Vice-président  
François Marcon (Kalane consulting) – Vice-président

Les membres d'honneur :

**Christian de Perthuis**  
Economiste, expert du climat, professeur des universités  
et fondateur de la Chaire Economie du Climat

**Philippe Dessertine**  
Economiste, président du comité 21, professeur des universités  
et Directeur de l'Institut des Hautes Finances

## 8. Les partenaires

Qui peut être Partenaire de 1pacte ?

- De grands acteurs publics ou parapublics en mesure de poser une vision et de présenter une démarche effective de réduction de leur empreinte environnementale ;
- Des entreprises de notre Territoire, dont la transformation est largement engagée et qui souhaitent en témoigner au bénéfice de leurs écosystèmes ;
- Des leaders dont la voix porte : médias, journalistes, personnalités publiques, associations...et qui souhaitent soutenir les engagements d'1Pacte.

#### Partenaires de 1Pacte pour quoi faire ?

- Apporter aux Membres des conditions privilégiées pour favoriser leurs réflexions : accueil, ressources, expertises, contributions... ;
- Offrir de la visibilité à 1pacte, à ses Membres et à leur démarche ;
- Contribuer aux réflexions des membres de 1pacte et confronter leurs points de vue ;
- Soutenir financièrement l'association et lui permettre de mener à bien ses missions.

#### Nos partenaires :

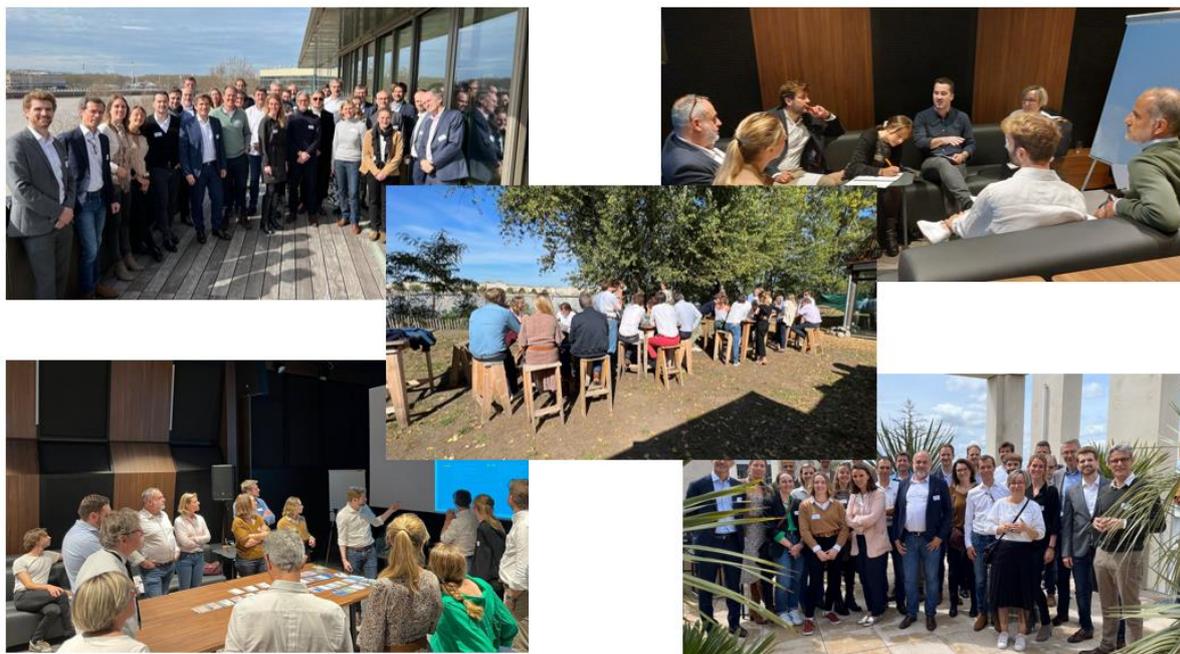


## 9. Conditions d'adhésion

Toute demande d'adhésion à l'association 1pacte devra comporter le bulletin d'inscription (au format Excel) joint au présent document.

Le bulletin d'inscription sera retourné par mail à [aimerich.raynaud@kalane.com](mailto:aimerich.raynaud@kalane.com).

Une fois la candidature validée, vous recevrez une facture vous permettant de vous acquitter de la cotisation. Votre adhésion sera confirmée une fois le règlement perçu.



*Promotion 2022-2023*